

Décision

Générale

colonial

Décision n° 25-114-1906 nommant une Commission pour recevoir du matériel.

n° 25-114-1906

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
25 avril 1906

Numéro JO
n° 114 du 01/05/1906

Date du numéro
1 mai 1906

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu les nécessités du service

Vu les prévisions budgétaires de l'Exercice en Cours ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Roque, Marius, est nommé écrivain auxiliaire, à titre provisoire. au Bureau des Affaires Indigènes, à la solde de cinq francs par jour.

Art. 2

— La présente décision, qui aura son effet à compter du 25 avril 1906, sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Signé : ORMIERES.